

Tania TARDEL - Avocat

Cabinet principal
49, rue FREBAULT
97110 POINTE-A-PITRE
Tél. : 0590 93 07 05
Fax : 0590 90 39 73

Cabinet secondaire
1617 rue Henri BECQUEREL
ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0590 60 11 22
Fax : 0590 60 51 41

LISTE PIECES A FOURNIR POUR DEPOT REQUETE DIVORCE

- Copie intégrale acte de mariage des époux datant de moins de trois mois,
- Copie intégrale acte de naissance de chacun des époux ou extrait d'acte de naissance de chaque époux avec mentions marginales, datant de moins de trois mois,
- Copie du livret de famille pour les enfants ou à défaut extrait d'acte de naissance de chaque enfant,
- Copie du contrat de mariage s'il y en a un,
- Copie carte immatriculation sécurité sociale ou carte vitale,
- Copie carte grise véhicules,
- Nom et adresse de la caisse de retraite dont dépend chacun des époux,
- Dernier avis d'imposition
- Dernière déclaration de revenus (2042, 2042 C, 2035...),
- Bulletin de salaire du mois de décembre dernier jusqu'à ce jour ou relevé
- POLE EMPLOI récapitulatif des 6 derniers mois,
- Attestation CAF des 6 derniers mois,
- Acte de vente domicile conjugal ou attestation notaire avec répartition du prix de vente,
- Quittance loyer, eau, Edf,...
- Copie de tous les contrats de prêt en cours,
- Tableau récapitulatif complet des ressources et charges mensuelles

Hormis les pièces d'état civil, les pièces ci-dessus sont à fournir en photocopie.